



« Agir pour l'égalité »
Second colloque international
du DIM « Genre, inégalités, discriminations »
Paris, 27 et 28 juin 2016
Université Paris Diderot, amphi Buffon

Appel à communications

Valeur cardinale des démocraties contemporaines, l'égalité est l'objet d'innombrables théorisations concurrentes. Que ce soit dans le champ des recherches sur le genre ou sur les discriminations, les études historiques ont mis en évidence l'exclusion de fait des groupes dominés, dont les femmes, les minorités sexuelles et les populations racialisées, des acquis de l'égalité formelle. Contre la persistance des inégalités, de genre et de race notamment, les mouvements sociaux, la recherche scientifique et les politiques publiques ont contribué à la théorisation des notions d'égalité des chances, de parité, de discrimination et d'intersectionnalité, et au développement de diverses stratégies d'action afin de favoriser le passage à l'égalité réelle. La transition d'une égalité formelle, finalement établie dans les lois fondamentales des sociétés démocratiques, à une égalité réelle dans tous les domaines de la vie sociale caractérise la seconde moitié du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle. Cette transition est loin d'être achevée, non seulement parce que les politiques publiques n'incorporent que de manière très incomplète les objectifs d'égalité, mais encore parce que des stratégies différentes coexistent et parfois s'opposent.

Dans cette perspective, de nombreux travaux se donnent pour objet l'analyse ou l'évaluation des politiques publiques et autres dispositifs de promotion de l'égalité et de la non-discrimination, voire de « discrimination positive », et ce que les dispositifs en question soient de nature coercitive ou simplement incitative. Au-delà du seul examen de la conformité des pratiques observables aux normes juridiques applicables, quelles sont les mesures (in)efficaces au regard des objectifs poursuivis et les déterminants de cette (in)efficacité ? Quels indicateurs retenir pour juger de la réalisation de l'égalité visée ? Quels obstacles ces tentatives d'évaluation rencontrent-elles ? Par quels biais demeurent-elles affectées ? Quels enseignements nous délivrent-elles néanmoins ?

Parallèlement, d'autres travaux empiriques portent sur les mobilisations sociales ayant l'égalité comme horizon et examinent leurs déterminants et leurs répertoires d'action. Pourquoi et comment les membres des collectifs en question agissent-ils « pour l'égalité » notamment dans le domaine du genre et/ou de la lutte contre les discriminations ? Les formes d'action privilégiées sont-elles déterminées par les conceptions de l'égalité qui les sous-tendent ? Telles sont quelques-unes des questions autour desquelles gravitent les analyses ici évoquées.

L'objectif principal du colloque est de rendre visibles et de confronter les résultats des travaux relevant de ces diverses approches trop souvent cloisonnées, notamment afin d'examiner les interactions entre les phénomènes mis en lumière par l'une et par l'autre, et ce quelles que soient les échelles d'analyse mobilisées (locale, nationale, européenne...). Les effets dérivés de ces travaux empiriques sur les conceptions de l'égalité elles-mêmes pourront aussi retenir l'attention. L'éventail disciplinaire visé est délibérément large et comprend l'ensemble des sciences humaines et sociales (sociologie, économie, philosophie, psychologie sociale, droit, science politique, sciences de gestion, histoire, anthropologie, démographie...). Des études comparatives ou portant sur des cas autres que celui de la France sont les bienvenues.

Les propositions de communication, en français ou en anglais (entre 1 000 et 1 500 mots), accompagnées d'un CV, seront déposées via le formulaire ouvert sur le site internet du DIM GID

au plus tard le 15 octobre 2015

<http://www.gid-idf.org/fr/en-ce-moment/view/36/appel-a-communications-agir-pour-l-egalite>

Les auteur.es seront informé.es de la décision relative à leur proposition **le 15 décembre 2015**. Celles et ceux dont les propositions auront été retenues devront transmettre au Comité d'organisation le texte de leur communication avant le 20 juin 2016.

Les frais de déplacement et d'hébergement des auteur.es ne seront pas pris en charge par le DIM GID.

Comité d'organisation :

Mireille Eberhard (Ardis), Jacqueline Laufer (HEC), Yannick L'Horty (UPEM), Catherine Louveau (Université Paris Sud), Frédérique Pigeyre (Univ. Paris Est Créteil), Florence Rochefort (CNRS GSRL EPHE/CNRS), Daniel Sabbagh (CERI, Sciences Po), Patrick Simon (Ined).

Comité scientifique :

Catherine Achin (UPEC/CRESPPA-CSU), Armelle Andro (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne/INED), Nathalie Bajos (INSERM), Laure Bereni (CNRS), Gwénaële Calvès (Université de Cergy Pontoise), Annie Cornet (Université de Liège), Éric Fassin (Université Paris 8), Erika Flahault (Université du Maine), Claire Hancock (UPEC), Stéphanie Hennette-Vauchez (Université Paris Ouest Nanterre la Défense), Sophie Jacquot (Sciences-Po), Thomas Kirsbaum (ISSP Cachan), Laurie Laufer (Université Paris Diderot), Éléonore Lépinard (Université de Lausanne), Emanuela Lombardo (Université Complutense de Madrid), Françoise Lorcerie (CNRS), Cendrine Marro (Université Paris-Ouest Nanterre La Défense), Frédérique Matonti (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Amy G. Mazur (Sciences-Po), Marie Mercat-Brun (CNAM), Dominique Meurs (Université Paris-Ouest Nanterre La Défense), Pascale Petit (Université Paris-Est Marne-la-Vallée), Christian Poirot (Université Paris Diderot), Jean-François Ravaut (INSERM), Juliette Rennes (EHESS), Anne Revillard (Sciences-Po), Joan W. Scott (Institute for Advanced Study, Princeton), Réjane Senac (CNRS), Rachel Silvera (Université Paris-Ouest Nanterre La Défense).

Coordination :

Sylvie Blumenkrantz (DIM GID), Sandrine Lely (IEC).